

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 17 novembre 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) M. BARRON, M. BERTHIER, M. BON, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), M. EL HASSOUNI (représenté par M. BON), M. GOUDEAU (représenté par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (3) Mme CAZENAIVE, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 10 novembre 2009

Délibération n° : 67-2009

Objet : Organisation de la soirée « Seuls en fête » 2009- Attribution d'une subvention

Depuis plusieurs années, le collectif d'associations caritatives et humanitaires de Dijon organise, en fin d'année, une soirée de solidarité destinées aux personnes démunies.

Cette année, l'organisation de cette manifestation, qui se déroulera le 22 décembre 2009, est prise en charge par la délégation locale de Dijon de la Croix Rouge Française.

Les membres du Conseil d'Administration :

- autorisent le versement d'une subvention de 700 € à la délégation locale de Dijon de la Croix Rouge Française pour 2009,

- disent que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 4 DEC. 2009



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 18 NOV. 2009